

ASSOCIATION SPORTIVE COLLÈGE J.C CARRÉ



Badminton **Football** Gymnastique
Handball Cirque

Contacts :

Monsieur Benjamin Landré, enseignant EPS

Monsieur Emmanuel Charmetant, enseignant EPS

Bilan Moral

L'Association Sportive est une association loi 1901 composée :

- **D'une Présidente** : Mme Rico, Principale du Collège JC Carré
- **D'un trésorier** : M. Landré, enseignant d'EPS au collège JC Carré. Il est également animateur et secrétaire de l'AS.
- **D'animateurs** : Mme. Bouchard, M. Charmetant et M. Landré
- **De licenciés** :

2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
120	101	109	96	106	96	76	82	72	89

Bilan Financier

Dépenses		Recettes	
Assurance MAIF	66,62 €	Licences et autres	3 900,02 €
UNSS	1 292,24 €	Subvention Mairie	1 100,00 €
Projets Sorties	2 031,41 €		
Achat Matériel	1 647,18 €		
Divers	1,80 €		
Total	5 039,25 €	Total	5 000,02 €

Au 31/07/2019, le compte est créditeur de 2 269,90 €.

Programme 2019/2020

A noter :

- Ce programme est donné à titre indicatif. Il est susceptible d'être modifié.
- La cantine ne fonctionne pas le mercredi midi.
Penser à apporter un pique-nique et un goûter !

Lundi de 13h à 14h	Mardi de 13h à 14h	Mercredi de 13h à 18h Calendrier UNSS	Jeudi de 13h à 14h	Vendredi de 13h à 14h
Cirque (Les acrobaties) Et Sports collectifs (futsal mixte jusqu'à Noël et handball mixte jusqu'à Pâques)	Yoga Qi Gong Relaxation Bien être	Activités de Pleine Nature (VTT, escalade, kayak, cross, CO, run and bike) Calendrier UNSS (10 à 12 mercredis dans l'année)	Crossfit Musculation Et Danse	Cirque (Manipuler un objet)



Association Sportive...

De quoi s'agit-il ?

L'Association Sportive, régulièrement appelée AS, est une association proposée au collège qui permet de faire du sport sur un temps extra scolaire.

Les séances sont animées par les enseignants d'EPS et par Mme Bouchard, enseignante d'Histoire-Géographie.

L'AS relève d'une pratique volontaire. Elle n'est pas à confondre avec l'EPS qui est un enseignement obligatoire.

L'association sportive est une sorte de "club" dans lequel on peut choisir une ou plusieurs activité(s) sportive(s).

S'inscrire...

Comment faire ?

Pour adhérer à l'Association Sportive, vous devez fournir à votre enseignant EPS :

- Une autorisation parentale
- L'engagement du sportif
- Un chèque de 15 € à l'ordre de l'association sportive du collège JC Carré

Les documents vous seront remis par votre enseignant d'EPS.

Pour participer aux activités, une fiche d'inscription pour chacune des activités sportives proposées sera à remplir en EPS. Une liste des élèves inscrits pour chaque activité sportive sera affichée dans le hall. Les élèves ont droit à 3 séances d'essai avant leur inscription définitive. Attention à ne pas trop tarder car le nombre de places est limité !

A vos baskets !!!